



## CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

### EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 15 DECEMBRE 2011

#### Préavis N° 17/11

Vu le préavis municipal n° 17/11 du 24 octobre 2011 ,  
Où les conclusions du rapport de la commission des finances,  
Où les conclusions du rapport de la commission d'urbanisme,  
Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Bassins décide :

- D'accorder à la Municipalité le droit de mettre un droit de superficie, pour 50 ans, sur les parcelles 70,74 et 82 de 3000 m<sup>2</sup>, à disposition d'une fondation pour y ériger des bâtiments locatifs, locaux administratifs et communs, arcades commerciales et places de stationnement dévolus aux futurs appartements, avec une redevance annuelle de Chf. 36'000.- selon les termes de l'acte notarié présenté dans le préavis.

Bassins, le 16 décembre 2011

Pour le Conseil communal

Odile Hausser, présidente

Francine Bandieri, secrétaire